



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Rectorat

Délégation académique à la
formation des personnels de
L'Éducation Nationale

Dossier suivi par :
Catherine RONCIN
Déléguée académique

Tél. 03 22 82 39 71

Mél : ce.dafpen@ac-amiens.fr

20, boulevard
d'Alsace-Lorraine
80063 Amiens cedex 9

Horaires d'ouverture :
8h00 à 18h00,
du lundi au vendredi

Amiens, le 20 juin 2017

LE RECTEUR DE L'ACADEMIE D'AMIENS CHANCELIER DES UNIVERSITES

à

Messieurs les Inspecteurs d'Académie,
Directeurs Académiques des Services
de l'Éducation Nationale de l'Aisne, l'Oise et la Somme

Mesdames et messieurs les Inspecteurs d'Académie,
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux

Mesdames et messieurs les Inspecteurs de l'Éducation
Nationale ET-EG, IO

Mesdames et messieurs les directeurs de CIO

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les conseillers techniques et
chargés de mission

Mesdames et messieurs les délégués académiques

Mesdames et messieurs les chefs de division

Objet : campagne d'inscription aux actions de formation continue.

Le plan Académique de Formation 2017-2018 est publié à l'adresse :

<http://www.ac-amiens.fr/paf/>

La campagne d'inscription pour les stages à candidature individuelle est ouverte du :

1^{er} juillet 2017 au 22 septembre 2017.

J'attire votre attention sur le fait que le PAF 17-18 concerne l'ensemble des personnels de l'académie et je vous prie de diffuser l'information auprès des personnels placés sous votre autorité.

Les avis des supérieurs hiérarchiques seront à saisir dans GAIA entre le 25 et le 29 septembre 2017. Une information sera diffusée pour cela.

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général de l'académie

Jean-Jacques VIAL